

## Editorial

### **Refuser l'incantation de la valeur travail**

*José Angel Caldéron, Laboratoire Genre, Travail, Mobilités (CNRS)*

Nicolas Sarkozy a gagné les élections en choisissant son camp: il est avec ceux qui se lèvent tôt et contre ceux qui se lèvent tard. Une fois pour toutes, une histoire sociale qui a identifié la valeur que revêt le travail pour les gens à une réduction du temps de travail, une augmentation des salaires, une amélioration des conditions de travail et la protection de ceux et celles qui sont privés d'emploi, se trouve ainsi discréditée. Autour de la notion de travail et de sa dignité, Sarkozy s'est adressé aux Français avec un discours à la nation qui rassemble. Il a dit aux entrepreneurs : avec moi la France se remet au travail... Aux classes moyennes : je remets la société en mouvement et vous en serez le pivot. Il accuse la gauche d'avoir trahi les valeurs de la classe ouvrière en propageant l'idée de la fin du travail. Aux catégories populaires il répète sans cesse : vous pouvez compter sur moi pour distinguer le méritant de celui qui ne l'est pas, le travailleur de l'assisté que vous ne voulez pas devenir. (...)

## Grand entretien

### **L'ambiguïté de Mai 68**

*Entretien avec Danièle Linhart. Propos recueillis par Catherine Pozzo di Borgo et Cédric Lomba*

« Je dirais que ce qu'on a retenu de 68, ce ne sont pas les trois semaines de grève générale. On a surtout retenu la révolte estudiantine, jeune, qui a posé des revendications fortes contre la société autoritaire. Ce qui a complètement obscurci et même effacé ce qui était extraordinaire et incroyable: trois semaines de grève générale en France, le plus grand rassemblement public et privé! (...) Ça a été totalement évacué de l'histoire au profit de ces luttes purement estudiantines et jeunes sur lesquelles Sarkozy et son entourage se déchaînent aujourd'hui. Mai 68, c'était surtout trois semaines de grève. C'était un moment extraordinaire. Je me souviens des camions venant de la campagne pour faire des distributions de pommes de terre, de fruits, etc. Tout s'était arrêté. Et le général de Gaulle avait disparu. Il était parti trois jours en Allemagne s'assurer de la fidélité de Massu et de l'armée française. C'était quasi insurrectionnel! (...) »

## Dossier

### **Splendeurs et misères du travail associatif**

*Introduction au dossier par Matthieu Hély et Maud Simonet*

Généralement appréhendé sous l'angle de la citoyenneté et de l'engagement, le monde associatif n'a jamais été étudié par les sociologues comme un monde du travail. Le monde associatif est aujourd'hui fort d'un million et demi de salariés aux statuts multiples, auxquels s'ajoutent 14 millions de bénévoles, mais aussi des volontaires et des stagiaires. Le monde associatif, en tant que lieu privilégié d'expérimentation de dispositifs publics d'aide à l'emploi, a également été en première ligne de l'invention de nouveaux statuts du travailleur qui, au nom du droit au travail, se sont parfois élaborés à l'écart du droit du travail. Si le monde associatif ne peut manquer d'interpeller ceux qui s'intéressent aux évolutions de la fonction publique et plus largement du travail dans les services publics, il a de bonnes raisons également de mobiliser l'attention des sociologues.

### **Servir l'intérêt général ou produire de l'utilité sociale ?**

#### **Avenir de la fonction publique et marché du travail associatif**

*Matthieu Hély, Maître de conférence à l'Université de Paris X – Nanterre, IDHE (CNRS)*

Cet article traite du travail salarié dans le monde associatif et met en relation son évolution sur une longue période avec l'avenir des agents de la fonction publique. Il revient dans un premier temps sur les transformations morphologiques récentes de la fonction publique et met en exergue l'explosion de l'emploi salarié dans le secteur associatif intervenue dans un silence institutionnel assourdissant. Après avoir pointé les causes de l'invisibilité des travailleurs associatifs, l'auteur met en lumière plusieurs homologues entre les caractéristiques des agents des administrations publiques et celles des travailleurs salariés du secteur associatif. Concluant sur le constat d'un désajustement croissant entre aspirations à servir l'intérêt général et raréfaction des postes de titulaires dans la fonction publique, l'auteur émet en conclusion l'hypothèse de l'émergence d'une «quatrième fonction publique» dont les conditions objectives sont en contradiction totale avec des fondements de l'emploi public tel qu'ils ont été institués historiquement dans la société française.

## **Perdre son âme ou la racheter ? Enjeux professionnels et organisationnels autour du bénévolat d'entreprise**

*Anne Bory, Laboratoire G. Friedmann (CNRS)*

Les frontières entre entreprises et secteur non lucratif font l'objet de négociations et d'ajustements permanents, tant en France qu'aux États-Unis. L'étude du bénévolat d'entreprise, qui s'est largement développé depuis une quinzaine d'années, permet d'étudier comment ces frontières mouvantes évoluent. Cette forme de mécénat d'entreprise consiste à inciter les salariés à être bénévoles auprès d'associations présélectionnées par l'entreprise, durant leur temps de travail ou leur temps libre. La mise en place et l'organisation de ce bénévolat d'entreprise offrent l'occasion d'observer la redéfinition des frontières entre les deux secteurs et l'apparition, dans les entreprises et les associations, de salariés spécialisés dans l'instauration et l'entretien de relations et de partenariats avec «l'autre côté». Ces salariés, chargés de l'organisation du bénévolat dans les entreprises ou des relations avec les entreprises dans les associations, témoignent, par leurs trajectoires professionnelles et leur vision des relations entre ces deux mondes, des effets ambigus du bénévolat d'entreprise sur les organisations en présence, et notamment l'adoption par le secteur non lucratif de modes de fonctionnement issus du secteur lucratif.

## **Derrière la voile de la citoyenneté : les usages politiques du volontariat en France et aux États-Unis**

*Maud Simonet, Grass (CNRS)*

Instauré en 2006, le volontariat associatif permet de s'engager dans des associations à temps plein, pour une durée déterminée, en contrepartie d'une indemnité et d'une couverture sociale. Les textes de loi comme les discours politiques qui accompagnent l'élaboration de ce statut du volontaire exaltent les valeurs de la citoyenneté, du lien social et de l'intégration nationale. Le détour par l'Amérique, dont le volontariat est en partie issu, invite toutefois à lever ce «voile de la citoyenneté». En mettant en lumière les liens historiques entre le soutien de l'État américain à ces formes d'engagement et les questions d'emploi public et de chômage des jeunes, on ne peut manquer de questionner les usages politiques d'un tel statut dans le contexte français actuel.

## **Travail bénévole et marché du travail sportif**

*Vèrène Chevalier, université de Paris XII, Centre Maurice-Halbwachs (CNRS),*

*Sébastien Fleuriel, université de Lille II, Ceraps (CNRS)*

Les mondes du sport, parce qu'ils réunissent dans des espaces confondus la pratique passionnée des amateurs, l'engagement bénévole et l'exercice professionnel (de la pratique ou de son encadrement), obligent à repenser les frontières communément admises entre ces trois modes de participation. Il s'agit ici d'examiner ces mondes du sport comme un marché du travail aussi bien amateur bénévole que professionnel et d'en analyser les modes de rétribution et de gratification. En confrontant deux scènes fort différentes –les Jeux olympiques d'Athènes et l'offre ordinaire de pratique dans les centres équestres–, l'article se propose de déconstruire les figures opposées du bénévole et du travailleur en révélant d'une part les frontières à l'intérieur des statuts (bénévole exécutant *versus* dirigeant) et d'autre part les passages entre –ou les cumuls des– statuts (de bénévole et de travailleur).

## **Entre formel et informel, quelle place pour le travail dans les services aux familles développés par les associations ?**

*Annie Dussuet, université de Nantes, Laboratoire Genre, Travail et Mobilités (CNRS).*

Dans le secteur des services apportant directement de l'aide à domicile, l'offre associative est aujourd'hui prédominante. Pourtant l'histoire de ces organisations montre comment cette offre les a mises en contradiction avec leurs objectifs originels. Elles ont ainsi été amenées à inventer un modèle de service spécifique, à mi-chemin entre formel et informel ainsi qu'une définition originale du travail effectué, entre domestique et professionnel. Mais les partenariats engagés avec les pouvoirs publics ainsi que la confrontation au marché et à la concurrence soumettent actuellement ces organisations à des tensions qui menacent l'équilibre fragile de ce modèle de service. Les stratégies de repositionnement qu'elles ont dû alors adopter se traduisent par une dualisation des emplois avec, d'un côté, la reconnaissance d'un travail plus «professionnel» mais, d'un autre côté, un certain retour vers l'informel. Cette dernière tendance porte le risque du développement d'emplois atypiques, ainsi que d'une invisibilisation du travail effectué. Les associations se trouveraient alors dans une position inconfortable de «mauvais employeur». Il faut donc souligner l'importance de leur orientation politique dans l'exercice même de leur activité économique, les organisations associatives apparaissant les seules à même d'assurer dans ces configurations une véritable reconnaissance du travail.

## Portrait

### **Intellectuel, militant, syndicaliste. En souvenir de Bruno Trentin.**

*Salvo Leonardi (juriste, chercheur à l'IRES, Rome)*

Le 22 août 2007 s'est éteint Bruno Trentin, dirigeant historique du mouvement syndical italien et international, mouvement dans lequel il avait commencé à militer depuis son plus âge, pendant les années de l'anti-fascisme, depuis l'exil en France où il s'était réfugié avec sa famille. Avec lui s'en va une des figures qui fait autorité dans le syndicalisme européen; un protagoniste absolu de son temps, à la tête de tant de batailles du mouvement ouvrier, pas seulement italien.

## Contre-champ

### **Pour un salaire universel. Réponse à Guy Standing.**

*Bernard Friot, Professeur de sociologie à l'Université Paris X, chercheur à l'IDHE (CNRS)*

Dès 2002 avec son *Beyond the neo-paternalism: basic security as equality*, puis en 2004 dans l'ouvrage collectif qu'il a dirigé *Promoting income security as a right*, Guy Standing a récusé tous les prétendus «droits» nouveaux dont on afflige les travailleurs aujourd'hui en contrepartie d'une activation de leur présence sur le marché du travail et d'une amélioration de leur employabilité. Comme il le répète à juste titre, un droit est un droit: le soumettre à la conditionnalité d'un comportement de travailleur vertueux est du néo-paternalisme, avec ses corollaires de contrôle social et d'atteintes à la liberté que l'on trouve tant dans les programmes sociaux-démocrates de la troisième voie que dans ceux du néo-conservatisme compassionnel. Plutôt que ces faux droits générateurs d'une insécurité et d'une inégalité croissantes, le BIEN, réseau international de chercheurs dont il est un membre actif, revendique un droit inconditionnel : le droit à un revenu d'existence garanti. Dans le précédent numéro de la revue (n°3-4) *Les Mondes du travail*, nous avons pu lire un article de Guy Standing dans lequel il répond aux objections au revenu d'existence et développe les avantages dont est porteuse selon lui une telle proposition. Après avoir relevé les points qui nous rassemblent, j'argumenterai en faveur non d'un revenu universel mais d'un salaire universel, ce qui est, autant le dire d'emblée, un tout autre projet.

## Notes de lecture

**Stathis Kouvelakis**, *La France en révolte. Lutttes sociales et cycles politiques.*

Par Didier Epszajn

**Donald Roy**, *Un sociologue à l'usine. Introduction de Jean-Michel Chapoulie.*

Par Stephen Bouquin

**Xavier Vigna**, *L'insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines.*

Par Stephen Bouquin

## Bon de commande

|              | numéro 5* | abonnement pour 4 numéros * |
|--------------|-----------|-----------------------------|
| individus    | 11€       | 40€                         |
| institutions | 15€       | 60€                         |

\* envoi en France métropolitaine, frais de port inclus

Courriel: [info@lesmondesdutravail.net](mailto:info@lesmondesdutravail.net) site internet: [www.lesmondesdutravail.net](http://www.lesmondesdutravail.net)

Adresse de correspondance: Les Mondes du Travail – Université de Picardie Jules Verne – Faculté de Philosophie, Sciences humaines et Sociales – Chemin du Thil – 80025 Amiens – cedex

Nom: ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Localité .....

Pays ..... Courriel: .....

(joindre un chèque libellé «les Mondes du Travail»)